



BULLETIN DE RÉFÉRENCE (BR) TRAIN DE ROULEMENT RAFNA	
PARUTION : 6/23/14	N° BULLETIN BR : TRB-062314
COTE DE DANGER OU D'URGENCE	
X	DANGER – Possibilité de blessure si les instructions de ce bulletin ne sont pas mises en œuvre
X	AVERTISSEMENT – Dommages possibles au matériel si les instructions de ce bulletin ne sont pas mises en œuvre
X	MISE EN GARDE – Problème pouvant avoir un effet négatif sur l'exploitation, le service, les pièces ou la mise en place du dispositif
X	À TITRE D'INFORMATION – Les renseignements qui suivent peuvent présenter de l'intérêt

MATÉRIEL VISÉ :

TOUS LES MODÈLES DE TRAINS DE ROULEMENT RAFNA

RÉSUMÉ :

RÉUTILISATION DÉCONSEILLÉE DE LA QUINCAILLERIE DU TRAIN DE ROULEMENT

CONSÉQUENCE :

EN CAS DE RÉUTILISATION EXCESSIVE, CERTAINES PIÈCES D'ASSEMBLAGE (QUINCAILLERIE) PEUVENT SE DESSERRER ET TOMBER, CE QUI POURRAIT CAUSER DES DÉFAILLANCES DANS CERTAINS CAS.

MESURE À PRENDRE :

SI ON DOIT RETIRER – POUR UNE RAISON OU L'AUTRE – UN **ÉCROU NYLOCK** D'UNE PIÈCE OU D'UN COMPOSANT MONTÉ SUR UN TRAIN DE ROULEMENT RAFNA, ON DOIT LE REMPLACER PAR UN **ÉCROU NYLOCK** NEUF DE MÊME TYPE. IL EST INTERDIT DE REMETTRE EN PLACE UN AUTRE TYPE D'ÉCROU. UN ÉCROU NYLOCK DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR UN ÉCROU NYLOCK, ET **SA SUBSTITUTION PAR UN AUTRE TYPE D'ÉCROU EST INACCEPTABLE.**

DE MÊME, SI ON DOIT RETIRER – POUR UNE RAISON OU L'AUTRE – UN **ÉCROU STOVER (DE TYPE BORGNE, AUTOFREINÉ OU À FILET DÉFORMABLE)** D'UNE PIÈCE OU D'UN COMPOSANT MONTÉ SUR UN TRAIN DE ROULEMENT RAFNA, ON DOIT LE REMPLACER PAR UN **ÉCROU STOVER DE MÊME TYPE, SUR LE BOULON ORIGINAL.** IL EST INTERDIT DE REMETTRE EN PLACE UN AUTRE TYPE D'ÉCROU QUE LE TYPE ORIGINAL. UN ÉCROU STOVER DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR UN ÉCROU STOVER, ET **SA SUBSTITUTION PAR UN AUTRE TYPE D'ÉCROU EST INACCEPTABLE.**